Infor'Ama

Le journal d'informations de la Commune d'Amay

N° 19 • Janvier 2016 • www.amay.be

Bonheur, Santé et Réussite!

Dans ce numéro :

p 2 • Infor'Ama - points de dépôt
• Que faire de son sapin?
• Conteneurs, bonnes pratiques
• Déneigement des trottoirs
p 3 • Dix bonnes résolutions
p 4-5 • Le collège communal
p 6 • Stage de carnaval
• Animateurs pour les plaines
• Numéros appel d'urgence
• Les sacs réutilisables
p 7 • Tribune politique
p 8 • Concours coloriages
• Agenda

Le Mot du Collège

Chères citoyennes et chers citoyens de Jehay, Ampsin, Ombret, Flône et Amay,

Cette année 2015 aura débuté et s'est achevée dans un climat d'angoisse et de tensions suite à une succession d'évènements dramatiques qui se sont produits près de chez nous, mais également au-delà de nos frontières.

De nombreuses familles, un peu partout dans le monde, ont vécu ces fêtes de fin d'année dans la tristesse et la peur du lendemain, et nous essayons toutes et tous de remplir au mieux nos missions, pour améliorer la situation. J'en profite pour remercier celles et ceux qui ont été et sont « en première ligne » : policiers, pompiers, services de défense, de secours ou d'appui administratif qui sont particulièrement exposés ces temps-ci.

N'oublions pas non plus nos actrices et acteurs de l'éducation et du Mieux vivre ensemble qui, au quotidien, par une action moins spectaculaire certes, mais tout aussi essentielle, essaient de donner un maximum d'atouts à nos enfants.

Face à ces dramatiques événements, grande est la tentation du repli sur soi, de l'amalgame, et hélas, du rejet. Or, c'est maintenant qu'il faut, plus que jamais, empêcher de laisser gagner celles et ceux qui veulent porter atteinte à nos valeurs de liberté, de tolérance, de respect et d'échanges solidaires. C'est justement ces valeurs que nous devons mettre en avant, comme l'ont fait nos ainés, il y a 100 ans, lors de cette guerre qu'on pensait être la dernière… Ces valeurs doivent être victorieuses : nous en portons la responsabilité envers les générations futures et nous serons aidés en cela par le soutien ardent d'amis venus des quatre coins du monde.

Plus près de chez nous, en cette nouvelle année, les instances communales vont être fortement modifiées. Comme souligné déjà lors du dernier conseil communal, tant par l'opposition que par la majorité, je tiens au nom de tous les élus, à remercier chaleureusement Christophe Mélon, président du CPAS et les échevins Daniel Boccar et Grégory Pire pour leur engagement, leur investissement humain et leur respect des diverses sensibilités, tout au long de ces années au service de la population amaytoise. Ils se sont tous les trois pleinement mis à la disposition de leurs concitoyens, ne comptant pas leurs heures et mettant sur pied de nombreux beaux projets qui vont perdurer…

Comme vous le lirez en pages centrales, nous accueillons donc au sein du Collège : Corinne Borgnet, Daniel Delvaux et Catherine Delhez. Tous les trois sont très déterminés et motivés pour accomplir leur tâche dans les mêmes valeurs de respect et de propositions.

En ce mois de janvier, et pour ne pas faillir à la tradition, je vous souhaite beaucoup de moments heureux tout au long de cette année 2016. Plus que jamais, nous aurons besoin d'amour, d'amitié et de petits plaisirs simples et quotidiens (un apéro, un BBQ de quartier, un service rendu, un petit jeu en famille, une simple conversation entre voisins…) pour permettre à la convialité de se réinstaller et surtout de rester bien vivante…

Bonne année à toutes et tous !!! ■

Jean-Michel Javaux - Bourgmestre d'Amay

Infor'Ama

Votre journal communal d'informations est disponible mensuellement par **points de dépôt.** Il est mis à disposition dans les services communaux, les maisons de repos, les écoles, les librairies, les boulangeries, au Delhaize, Carrefour, les médecins généralistes et les pharmacies de l'entité. Vous pouvez également le télécharger directement via le site **www.amay.be** ou vous abonner par mail sur simple demande à **office.tourisme@amay.be**

Suivez également l'actualité amaytoise sur Facebook

Points de dépôt

Commune d'Amay

Que faire de son sapin de Noël ?

Attention, cette année encore, pour éviter les nombreux dépôts de déchets autres que verts, il est **strictement interdit** sous peine d'amende de déposer votre sapin sur le site voisin de la plaine de jeux (rue de l'Hôpital) pour le grand feu du carnaval.

Vous pouvez apporter votre sapin au recyparc.

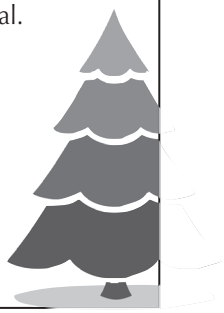

Le recyparc est situé rue du Parc Industriel et est ouvert :
du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h,
le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.
Fermeture les dimanches et lundis

Conteneurs Bonnes pratiques en cas de gel

Avec l'approche de l'hiver et donc du gel, il nous semble utile de vous transmettre quelques conseils.

A cause des températures négatives extrêmes, il arrive que des déchets organiques restent « collés » dans le conteneur vert lors de la vidange.

En pratique, seul le poids de déchets effectivement vidangés est comptabilisé. L'utilisateur du conteneur n'est donc pas pénalisé dès lors que la majorité du contenu de son conteneur est tout de même vidangé.

Attention toutefois : même si une partie des déchets reste « collée », une seule vidange sera effectuée afin de ne pas devoir comptabiliser plusieurs vidanges de la même poubelle.

Pour éviter tout désagrément dû au gel, nous recommandons aux utilisateurs de stocker dans la mesure du possible leurs conteneurs dans un endroit à l'abri du gel (garage, cave, etc.) et en tout cas, de tapisser le fond du conteneur avec du papier journal pour éviter que des déchets gelés adhèrent au conteneur lors de la vidange.

Si vos conteneurs ne sont pas vidés du tout, à cause du gel, il est possible en contactant le call center d'Intradel au 04/240.74.74 d'obtenir l'annulation de la levée.

Par contre, s'il a été partiellement vidé, l'annulation de la levée n'est pas possible, les kilos évacués étant comptabilisés avec cette levée.

Deneigement des trottoirs

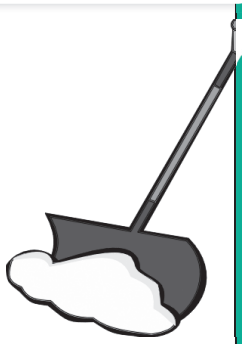

En cette période hivernale, nous souhaitons vous rappeler les obligations en matière de lutte contre le verglas et de déblaiement de la voie publique en cas de chute de neige.

En effet, la sécurisation des trottoirs est du ressort de chaque riverain dont la responsabilité pourrait d'ailleurs être engagée en cas d'accident.

C'est pourquoi nous voudrions vous sensibiliser sur les articles 9 et 10 du Règlement Général de Police de la Commune d'Amay :

Art.9 : *« Dans les parties agglomérées de la commune, en cas de chute de neige ou de formation de verglas,* ***tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que, devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé et rendu non glissant****. Cet espace devra être au moins égal à un mètre.*

Si l'immeuble est occupé par plusieurs personnes, le locataire du rez-de-chaussée est considéré comme principal occupant chargé de l'entretien du trottoir, sauf convention entre les différents locataires. »

Si le rez-de-chaussée, l'entièreté de l'immeuble, ou le terrain, bâti ou non, n'est pas occupé, le propriétaire, l'usufruitier ou les héritiers sont considérés comme responsables. »

Art.10 : *« **Les neiges et les glaces déblayées, ne pourront être jetées sur la voie publique,** elles seront mises en tas sur le bord du trottoir le long de la chaussée, de manière à gêner le moins possible la circulation tant des véhicules que des piétons. »*

Nous savons que tout le monde n'a pas/plus les mêmes facilités afin d'accomplir cette tâche de citoyen (nous pensons notamment à nos aînés). Nous voudrions donc solliciter un maximum de solidarité entre voisins. Nous vous rappelons également que vous pouvez faire appel à l'Agence Locale pour l'Emploi d'Amay via les chèques ALE (5,95 €/heure), pour tous types de petits travaux (Place Adolphe Grégoire, 3 - 4540 AMAY – Tél. : 085/21.58.27 – e-mail : alemamay@gmail.com).

Pour toute information supplémentaire, le service communal de l'Environnement reste à votre disposition au 085/31.66.15.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration.

Dix bonnes résolutions à prendre en cette nouvelle année 2016

Bonne année 2016 à tous ! Et oui, après les fêtes, la dinde, les cadeaux et l'overdose de chocolat, l'heure est venue de prendre de bonnes résolutions pour cette nouvelle année qui commence !

Pour vous aider à débuter cette année en beauté, votre Infor' Ama vous propose aujourd'hui 10 bonnes résolutions amusantes, accessibles et parfaitement réalisables dans notre belle commune… Quelques nouvelles habitudes pour améliorer votre quotidien!

1. Faire du sport :

Cette résolution figure probablement parmi les plus répandues, mais après les fêtes d'années et ses petits plaisirs, on en ressent les effets dans notre jeans qui semble un peu plus serré qu'à l'habitude… Pour éliminer ces quelques kilos superflus, rien de tel que de faire un peu d'exercice !

Pour se faire, le hall omnisport R. Collignon vous propose divers sports à pratiquer comme le handball, le tennis de table… De même, de nombreux rendez-vous sportifs peuvent être pris dans certains gymnases de la commune. Ceux-ci vous proposeront de la gymnastique douce, des cours de zumba et de step, ainsi que des séances de fitness et de yoga.

2. Lire au moins un livre par mois :

Lire plus… En voilà une résolution originale pour cette nouvelle année ! Et oui, la lecture est un art de vivre qu'il ne faut pas délaisser ! Au lieu de rester constamment les yeux rivés sur vos écrans, partez en expédition à la bibliothèque communale… Seul ou en famille, dénichez la perle rare qui vous fera rêver, rire, et même méditer. Lire au moins un livre par mois pour 2016… Relevez le défi !

3. Passer plus de temps avec les personnes que nous aimons :

Le travail, le stress et la routine quotidienne font qu'on ne passe pas suffisamment de temps avec ceux qu'on aime. Les fêtes de décembre et de janvier sont l'occasion de nous rapprocher, prolongeons cet état d'esprit le reste de l'année ! C'est le moment de rattraper le temps perdu autour d'un verre dans un café ou encore partager un bon repas dans un restaurant, dans une brasserie ou encore une pizzeria du coin. Amay regorge de brasseries et de restaurants sympathiques, n'hésitez pas à consulter le site www.amay.be où ils sont tous renseignés.

4. Prendre du temps pour soi :

Apprenez à lâcher prise… Pour cela octroyez-vous une demi-heure ou une heure de purs moments de relaxation loin des tracas de la vie quotidienne. La nouvelle année est l'occasion rêvée de s'accorder des petits moments rien qu'à vous : s'offrir un rafraîchissement capillaire chez un coiffeur, continuer sa journée bien-être avec une petite séance shopping dans les différentes boutiques de prêt à porter, passer ensuite s'imprégner des odeurs de parfums et pourquoi pas terminer dans une atmosphère zen chez l'esthéticienne qui vous chouchoutera de la tête aux pieds ! Les commerces amaytois sont fort variés et vous proposent plein d'idées de détente.

5. Manger plus équilibré :

Et oui souvent les gens veulent se mettre au régime afin de perdre du poids… Cela dit, il vaut mieux progresser pas à pas et commencer par manger de manière plus équilibrée. Tout commence lorsque nous faisons nos courses ! Manger plus équilibré, c'est prendre bien le temps de choisir vos aliments en privilégiant leur qualité. Pour cela, il n'y a rien de mieux que de se rendre sur le marché du samedi matin dans le centre d'Amay où vous trouverez un large choix de produits frais de grande qualité! Tant que nous sommes dans les emplettes alimentaires, n'oubliez pas de jeter un coup d'œil aux vitrines appétissantes des commerces de proximité de produits frais !

6. Se déconnecter :

A l'heure de la nouvelle technologie, il est fort difficile de se détacher de son écran d'ordinateur, de sa tablette ou de son smartphone, mais la nouvelle année est peut-être l'occasion de changer ses habitudes et de se déconnecter de ce monde virtuel ! Pour y remédier, sortez ! Baladez-vous quelques heures et profitez de la magnifique nature que nous offre la Commune d'Amay. Visitez les sites de la Gravière et de l'ancienne carrière d'Ampsin, qui vous offriront en toute saison des paysages remarquables !

7. Faire plus souvent du rangement :

Un déménagement, l'arrivée d'un nouveau membre dans la famille ou tout simplement une envie de changement. Profitez de la nouvelle année pour vider votre grenier, votre cave ou encore vos armoires et séparez-vous des objets qui ne vous plaisent plus. Ne les jetez surtout pas !!! Offrez- leur plutôt une seconde vie en les déposant dans un des magasins de seconde main se trouvant dans la commune : Pas cher chic, Amay'nagement et Troc.

Un geste qui fera plaisir à ceux qui en ont le plus besoin…

8. Pratiquer un loisir créatif :

Faire soi-même pour sortir de la norme… Façonner de ses mains pour réaliser des pièces uniques, personnalisés, à l'identité propre... Débutez l'année 2016 en vous inscrivant à divers ateliers tricot, culinaire, photographique, aquarelle… N'ayez pas peur de vous adresser au Centre culturel d'Amay et à La Maison de la poésie afin de concrétiser ces bonnes résolutions !

9. Trier ses déchets :

Trier ses déchets pour en permettre le recyclage est aussi une façon de participer à la préservation de notre planète. Afin que notre belle commune ne se transforme pas en poubelle géante, n'hésitez pas à vous rendre au parc à containers, à utiliser les bulles à verres ou encore accomplir un geste très simple : jeter ses déchets dans les poubelles publiques. La Commune vous en remerciera ainsi que la planète !

10 . Créer de nouveaux liens :

Un barbecue, un apéro, un service rendu, une sortie en famille, une fête de quartier, une simple conversation entre voisins, un passage en revue d'anecdotes en tout genre… Bref de simples petits instants de partage et de convivialité à ne pas laisser passer dans la vie ! L'année 2016 est peut-être une opportunité pour vous de faire de nouvelles rencontres en intégrant des organisations présentes dans la commune. Les Comités de quartier, Entr'âges et Amay en Transition, entre autres, vous ouvrent leurs portes et vous souhaitent la bienvenue!

A la suite des démissions des échevins Daniel Boccar et Grégory Pire ainsi que du président du CPAS, Christophe Mélon, le Collège Communal a été officiellement remanié le 4 décembre 2015. Ainsi, nous vous annonçons l'arrivée à des postes d'échevin de **Corinne Borgnet** de Jehay, de **Catherine Delhez** d'Ombret et de **Daniel Delvaux** d'Ampsin ainsi que le transfert du désormais ex-échevin des Travaux **Luc Mélon** vers la présidence du CPAS. Notons également l'arrivée de **Nathalie Bruyninckx**, au Conseil Communal en remplacement de Grégory Pire. Daniel Boccar devient quant à lui président du conseil communal.

Ces changements ont également été l'occasion de redéfinir les compétences scabinales de chacun dans l'optique de la mise en place du PST (Programme Stratégique Transversal) tout en tenant compte des compétences propres de chaque personne du Collège. Ainsi, le Bourgmestre, **Jean-Michel Javaux** garde ses compétences avec notamment la Police, l'Etat Civil, la tutelle du CPAS ou encore les sanctions administratives. **Stéphanie Caprasse,** 1ère échevine, garde ses compétences (Enseignement – Jeunesse – Tourisme) et se voit confier l'Accueil Temps Libre. **Janine Davignon,** 2ème échevine, garde l'Environnement mais aura également la charge des Travaux, la Mobilité, les Cimetières ou encore la Gestion des salles communales. **Catherine Delhez,** 3ème échevine, et ex-présidente du Conseil Communal, s'occupera quant à elle de Logement, du Plan de Cohésion Sociale, des Affaires Sociales et de la Santé. **Daniel Delvaux,** 4ème échevin, récupère notamment le Sport, le Patrimoine et les Manifestations Patriotiques ainsi que l'Informatique, la Communication et les Festivités. Dernière femme du Collège, **Corinne Borgnet,** 5ème échevine, a désormais la charge des Commerces, Foires et Marchés ainsi que de la Culture et de l'Enseignement Artistique. Enfin, **Luc Mélon** s'occupera dorénavant de la présidence du CPAS avec les compétences scabinales des Finances et de l'Urbanisme.

D'origine ampsinoise, habitant actuellement Jehay et petite-fille de commerçants amaytois,

Corinne Borgnet,

5ème échevine, assure les compétences suivantes : **la culture et l'enseignement artistique, le commerce, les marchés, foires et artisanat, la formation et l'emploi**, et enfin les contacts avec le Château de Jehay. De nombreuses responsabilités pour une femme mariée et maman de trois enfants. Simple, organisée, curieuse et ouverte, quatre mots qui cernent la personnalité de notre nouvelle échevine. Au niveau de son parcours professionnel, Corinne Borgnet est diplômée d'un graduat en commerce extérieur. Embauchée suite à son stage de dernière année chez Distriplus, elle assure la gérance du Di de la ville de Huy. Fort engagée, elle n'a jamais hésité à s'investir dans diverses organisations ; comme par exemple dans « la jeune chambre économique » à Liège, l'asbl "Genius 2002" organisatrice des Mériterroires (années 2000) qui avait pour objectif de mettre en valeur les personnes qui œuvraient dans l'ombre. Enfin, Corinne Borgnet est présidente du comité scolaire de l'école de Jehay. Son arrivée en politique… Au départ, Corinne Borgnet n'avait aucune ambition en politique, mais éprouvait juste de l'intérêt pour celle-ci, l'organisation d'une campagne électorale et la gérance d'une commune. Lors des dernières élections, il lui a été proposé d'entrer dans le parti Ecolo amaytois, une opportunité de s'investir davantage dans sa commune qu'elle ne voulait pas laisser passer. Commerçante dans l'âme, Corinne Borgnet a pour projet principal de continuer à promouvoir le commerce à Amay. Elle tient également à apporter de la nouveauté au niveau culturel, mais souhaite avant tout partir à la rencontre des agents de terrain. Une motivation des plus dynamiques pour cette commerçante qui veut aller de l'avant.

Catherine Delhez,

3ème échevine, jeune maman de 38 ans a eu un véritable coup de cœur pour notre ville d'Amay. En effet, avant son installation en 2007, Catherine Delhez a passé ses jeunes années dans la région du Condroz. Aujourd'hui, habitant Ombret, elle devient nouvelle échevine de la Commune d'Amay, avec les compétences suivantes : **les Affaires Sociales, la Santé, les Séniors, le Plan de Cohésion Sociale, le Logement et les gens du voyage**. De nombreuses fonctions qui rentrent dans le cadre de sa formation de base d'assistante sociale. En parlant de son parcours, Catherine Delhez a exercé plusieurs emplois notamment comme assistante sociale dans l'insertion socio-professionnelle, et dans la santé (EFT, CPAS, Commune,...). Enfin depuis 4 ans, elle endosse le rôle de référente en éducation à la santé à l'ONE ; elle conçoit et met en œuvre des dispositifs de sensibilisation et de formation à destination des professionnels de la petite enfance dans le domaine de l'éducation à la santé. Mais au cours de son échevinat, Catherine Delhez veut également faire appel à ses qualités humaines : la communication, l'ouverture et aller à la rencontre de l'autre. En ce qui concerne son adhésion à la politique, Catherine Delhez a toujours eu la vocation de vouloir faire changer les choses. Pour elle, la communication et l'écoute sont les mots clé qui mènent au changement. C'est ainsi qu'aux dernières élections communales, elle pousse donc la porte d'Ecolo et se présente sur les listes électorales. En matière de projets, notre nouvelle échevine n'a rien encore de bien précis… Elle se laisse d'abord le temps de connaître mieux sa commune et ses citoyens afin de construire avec eux un bel avenir pour Amay.

Daniel Delvaux,

4ème échevin, âgé de 55 ans, amaytois de pure souche résidant à Ampsin, a comme compétences **le Sport, le Patrimoine, les Manifestations Patriotiques ainsi que l'Informatique, la Communication et les Festivités**. Régent littéraire, Daniel Delvaux n'a jamais enseigné et a mené durant 35 ans sa carrière dans une grande surface bien connue d'Amay. Au niveau familial, notre nouvel échevin coule des jours heureux aux côtés de son épouse Véronique, avec qui il fêtera ses noces d'argent en mai prochain. Au niveau caractère, Daniel Delvaux se décrit comme un homme calme, diplomate, mais avec ses idées bien à lui! C'est aussi un homme fort engagé pour les plus démunis de ce monde. En effet, entre 1980 et 1987, il s'investit dans l'association "Liège Sénégal 80", avec laquelle il participera à un séjour humanitaire au Mali. Cette expérience lui donnera le goût du voyage, qu'il exerce aujourd'hui en famille. Au point de vue politique, Daniel rejoint les rangs de Jean-Michel Javaux et devient conseiller communal en 2010 tout en continuant à exercer son métier initial. Son arrivée chez ECOLO est due à son envie de s'investir pour sa commune. Pour lui, ECOLO est une opportunité de révéler sa vocation première: aider les autres. Dans sa fonction d'échevin, Daniel Delvaux aimerait mettre sur pied deux projets qui lui tiennent particulièrement à cœur: en sport, il aimerait davantage valoriser les aînés au travers du net volley, une variante adaptée du volleyball. Les Beach Days sont aussi l'une de ses priorités afin de mettre en avant l'intergénérationnel dans le sport. Dans le domaine des festivités, il veut également apporter une nouveauté à la commune: un projet de course de caisses à savon qu'il aimerait voir se développer en 2016 ou 2017. Des projets plein la tête, tout en restant lui-même.

Conseil Communal d'Amay

Stage de Carnaval

Quand ? Du Lundi 8 février au vendredi 12 février 2016, de 9h à 16h.

Accueil payant en supplément dès 7h30 et jusqu'à 17h30. 1€ par moment d'accueil. Maximum 10€ supplémentaires. Paiement lors de l'inscription.

Pour qui ? Les enfants entre 2,5 ans et 12 ans.

Pour faire quoi ?

Le Carnaval est une festivité que tu apprécies ? Tu veux venir le découvrir à travers les villes et les pays du monde ? Tu aimes faire la fête et t'amuser ? Tu adores ramasser les bonbons, les manger ? Alors enfile ton déguisement et viens nous rejoindre !

Où ? Sur le site des Mirlondaines, rue des Terres Rouges - Amay.

Pour combien ?

30€ pour les Amaytois, 60€ pour les non-Amaytois ;

Accueil du matin et du soir payant en supplément.

Comment s'inscrire ? Inscriptions uniquement le lundi 11 janvier de 16h à 18h, Salle des Mariages, Chaussée Freddy Terwagne 76, 4540 Amay.

Pas d'autres possibilités d'inscription.

Veiller à apporter une vignette de mutuelle.

Paiement à effectuer sur place.

Attention ! 48 places disponibles.

Plus d'informations ? Pascale Wirtel, responsable de service.

Contact : 085/830.811- pascale.wirtel@amay.be

Animateurs pour les plaines de Pâques

L'Administration Communale recrute des animateurs pour ses plaines de Pâques.

- Tu es à la recherche d'un job pour les vacances…
- Tu es étudiant…
- Tu as un brevet d'animateur…
- Tu n'as pas de brevet d'animateur mais tu as un diplôme à orientation sociale ou pédagogique et de l'expérience en plaines...
- Tu es puériculteur (trice)...
- Tu n'es pas dans les conditions reprises ci-avant mais tu souhaites être aide moniteur...

OUI ?

Transmets ta candidature à Madame Stéphanie Caprasse, Echevine de l'Accueil Temps Libre, 76 Chaussée F. Terwagne à 4540 AMAY, pour le 5 février 2015 au plus tard.

Tu souhaites plus de renseignements? N'hésite pas à contacter le Service Accueil extrascolaire, au 085/830.824 ou par mail : extrascolaire@amay.be

Numeros d'appel d'urgence

Ne téléphonez qu'en cas d'URGENCE, s'exprimer clairement et calmement

Donnez aux services 112, 100 et 101 tous les renseignements utiles: **l'adresse** *et* **le lieu** *des faits (commune, rue, numéro de maison, lieu-dit, etc...),* **qui vous êtes, le nombre de victimes,** *la* **catégorie d'âge** *(nourrisson, enfant ou adulte)* **l'état de la victime** *(consciente, inconsciente, respiration présente ou non)* **le type d'accident ou de malaise** *(ex : chute, accident de vélo, perte de connaissance, …),* **les particularités de la situation** *(hauteur, victime inaccessible, environnement, …)*

Ne raccrocher qu'après autorisation.

Pompiers & Ambulances	**100**
Police	**101**
Ecoute-Enfants de la Communauté française	**103**
Croix Rouge	**105**
Télé-Accueil	**107**
Child Focus	**116 000**
Appel d'urgence européen	**112**
Centre Antipoisons	**070/245.245**
Centre des brûlés	**04/366.72.94**
Centre de prévention du Suicide	**0800/32.123**
Cancerphone	**0800/15.801**

Les sacs réutilisables

Les sacs réutilisables : une alternative durable aux sacs plastiques jetables

Dans le cadre des actions locales de prévention en vue de réduire notre quantité de déchets, Intradel et votre commune ont décidé de lutter contre le fléau des sacs plastiques jetables, avec le soutien de la Région Wallonne et de Fost Plus.

Pratique et peu coûteux, le sac en plastique s'est imposé dans notre consommation quotidienne comme étant l'emballage idéal lors de nos courses. Au supermarché, cet emballage tend à disparaître au profit du sac cabas réutilisable ou de caisses. Pourtant, lors des achats chez nos petits commerçants (boucherie, pharmacie, boulangerie…), le sac jetable est toujours une référence, voire un automatisme.

Alors, sans plus attendre, demandez votre sac shopping réutilisable disponible auprès de votre administration communale (dans les limites du stock disponible).

Ils sont destinés à vous accompagner auprès des commerces de proximité (librairie, boulangerie…) dans vos achats quotidiens.

Grâce à son pliage facile, plus d'excuses pour l'oublier à la maison : vous pourrez l'emporter dans votre sac ou le glisser dans la boîte à gants de la voiture pour toujours l'avoir sous la main !

Ces sacs sont disponibles à l'administration communale, chaussée Fr. Terwagne 76, ou au service Environnement, rue de l'Industrie 67.

Intradel
www.intradel.be

Droit de parole : la Tribune libre des groupes politiques représentés au Conseil communal

Chères Amaytoises, Chers Amaytois,

L'année 2015 est maintenant derrière nous. Cette dernière fut une nouvelle fois une année riche en émotions, remplie de bons mais parfois aussi de mauvais moments, comme nous l'ont rappelés les récents attentats survenus à Paris ou encore l'afflux de réfugiés fuyant la guerre dans leurs pays.

Ainsi, la locale Ecolo Amay souhaite par ce billet vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2016, remplie de petits bonheurs quotidiens et de succès tant privés que professionnels. Permettez-nous également de nous associer en pensées aux différentes personnes traversant des moments plus difficiles en cette période de fêtes.

L'année 2015 fut également une année mouvementée pour la locale Ecolo Amay avec notamment un changement de Collège, le départ de deux nos conseillers communaux et CPAS, l'arrivée d'une nouvelle conseillère communale et de deux nouveaux conseillers CPAS.

Plus que jamais, nous continuons notre travail et somme plus que jamais prêts à faire bouger les choses pour cette année 2016.

S'engager, défendre ses valeurs, ses convictions et ses choix sont autant de valeurs défendues par le groupe Ecolo Amay. Si vous aussi vous souhaitez nous rejoindre et apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à nous contacter (slecoloamay@gmail.com), nous serons heureux de répondre à toutes vos questions et vous inviter lors de nos prochaines réunions.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une belle année 2016 remplie de réussites.

Pour ECOLO Amay,
Gilles Fransolet – Nathalie Bruyninckx
Thomas Lacroix – Steve Pinchart
slecoloamay@gmail.com

Notre premier bilan de participation au sein de l'exécutif amaytois.

Comme vous l'avez sans doute appris, ECOLO a décidé de faire cavalier seul jusqu'en 2018 !

Notre groupe uni et solidaire tient à vous donner un premier bilan en quelques exemples concrets de nos actions :

Culture :
- *Cinéma familial à prix démocratique ;*
- *Développement de stages socioculturels ;*
- *Passage au niveau 1 du Centre culturel ;*

Sports :
- *Création d'une régie autonome des sports ;*
- *Aire multisports à la Cité RORIVE ;*
- *Développement de stages socio-sportifs, création d'un fond social sportif et mise sur pied des BEACH DAYS ;*

Commerce :
- *Intégration d'un budget « Promotion du Commerce » ;*
- *Intégration à la vie associative ;*
- *Amay en Fête ;*

Informatique :
- *Budget de renouvellement du parc informatique ;*
- *Participation à l'engagement d'un agent informaticien ;*
- *Amélioration et modernisation (logiciels de sauvegarde, …) ;*

CPAS :
- *Diminution des frais de fonctionnement ;*
- *Maintien de l'emploi et des différents services dont les cuisines ;*
- *Développement des aides directes ;*
- *Assainissement des finances (comptes 2014 : boni de + de 100000 euros) ;*
- *Plans individuels d'insertion en augmentation.*

Notre mouvement s'engage dès à présent dans un élan d'ouverture et une vision d'avenir en faveur de toutes les amaytoises et de tous les amaytois pour 2018 !

Nous vous souhaitons une excellente année 2016…

Le Comité politique.

Chères Amaytoises, Chers Amaytois,

C'est pour nous un immense plaisir de vous souhaiter une très heureuse année 2016

Une année pendant laquelle, notre groupe politique continuera son travail tant en proposition qu'en contrôle envers la nouvelle majorité en place.

Une année à relayer et trouver des solutions pour les interrogations des citoyens (les conseillers communaux et CPAS sont à votre disposition).

Conseillers Communaux

DE MARCO David, rue Petit Viamont, 42 0476/413842

DELIZEE Marc, rue du Maréchal, 5 0496/586268

ERASTE Isabelle, rue de Jehay, 25 0499/112111

FRANCKSON Willy, rue Marquesses, 24 0473/641915

LHOMME Jean-Luc, place A. Renard, 3 0475/475788

PLOMTEUX Marc, rue des Bouleaux, 17 0475/253369

SOHETVinciane, rue Froidebise, 27 0478/994760

TORREBORRE Raphaël, rue Grand Viamont, 38, 0478/571750

Conseillers Cpas

GAVA Renata, rue Bourgogne, 6/A 0474/707619

HAUTECLAIR Marie-Christine, rue Chénia, 4/A, 0479/683476

VANBRABANT Michel, rue des Eglantiers 0495/587504

Une année à être proche de vous

Voilà l'ambition des socialistes amaytois, voilà nos vœux les plus chers pour 2016.

Excellente année à tous.

Pour le Ps d'Amay
Angelo IANIERO, Président

Rejoins-nous sur Facebook : http://www.facebook.com/ps.amaytois

Concours coloriages – Un Bonjour d'Amay

A vos crayons de couleurs, nous vous invitons à nous proposer le plus beau coloriage de la couverture du livre « Un Bonjour d'Amay » ; richement illustré de cartes postales anciennes et de photos récentes, cet ouvrage ponctué d'anecdotes, nous dépeint les 5 villages de l'entité autrement.

Vos dessins sont soit à déposer à l'Office du Tourisme (rue G. Grégoire 6) soit à envoyer par mail à **office.tourisme@amay.be.**

Clôture du concours le 31 janvier 2016. Les dessins seront exposés à la vitrine de l'Office du Tourisme durant le mois de février 2016.

Les 10 plus beaux coloriages déterminés par le collège communal d'Amay se verront **offrir le livre « Un Bonjour d'Amay ».** La couverture à colorier est également téléchargeable sur le site **www.amay.be**.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Commune : .....

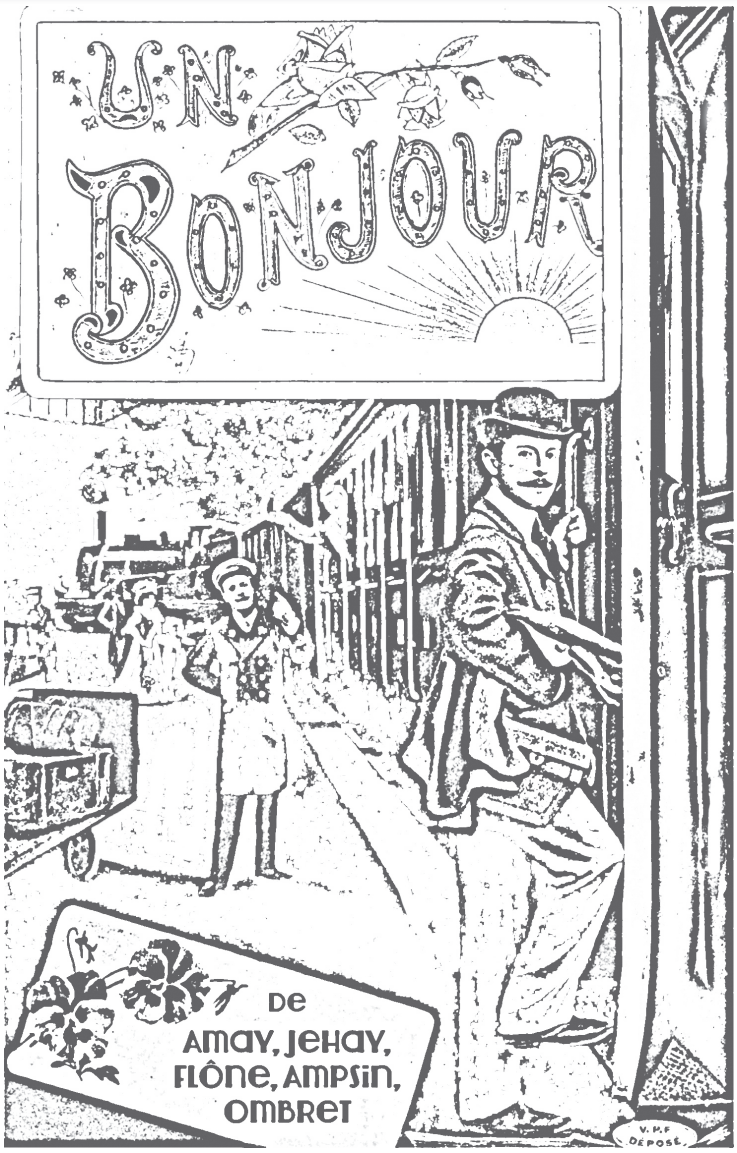

Agenda

Lundi 11 janvier	Inscriptions stage de carnaval
Du vendredi 15 au dimanche 17 janvier	Iles de Paix – Campagne 2016 (www.ilesdepaix.org)
Du vendredi 29 au dimanche 31 janvier	Campagne Action Damien (www.actiondamien.be)
Vendredi 5 février	date limite d'envoi candidatures animateurs pour plaines de Pâques

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter **"Rendez-vous"**, le journal bimestriel du Centre culturel d'Amay (☎ 085 312 446) ainsi que le **calendrier d'Intradel**.

Infor'Ama | **Janvier 2016**
Mensuel d'informations de la Commune d'Amay
Editeur Responsable : le Collège communal

Distribué par points de dépôt dès la première semaine de chaque mois (sauf juillet / août).
En PDF via le site www.amay.be ou par mail sur demande à office.tourisme@amay.be | Rue Gaston Grégoire, 6 | ☎ 085 31 44 48

Un passé plein d'avenir ... AMAY